



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Bruno GUERIN, Maire de la commune de VINÇA, atteste avoir procédé à l’affichage au siège de la Mairie, sis 17 avenue Général de Gaulle, 66320 VINÇA, à compter du **31 octobre 2024 jusqu’au 3 décembre 2024 inclus**,

la délibération n°232-24 prise en date du 17 octobre 2024 portant mise à jour des délégations du Droit de Prémption Urbain.

La présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VINÇA, le 3 décembre 2023

**Le Maire,
Bruno GUERIN.**

